

**Présents :**

Fanget Régis, Antoine Seytre, Sabot Bernard, Trouiller Franck, Berne Bernadette, Tourny Roseline, Thierry Oriol

**Excusés :** Patrick Arnaud, Francis Berne

Secrétaire de séance : Roseline Tourny

Le quorum étant atteint, M. Régis Fanget, Maire, ouvre la séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 15 janvier 2019 n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

**Compte de gestion 2018:** Les comptes de gestions dressés pour l'exercice 2018 par Mr le trésorier comptable sont conformes au compte administratif des 3 budgets de la commune et sont adoptés à l'unanimité.

**Compte administratif 2018 :** Mme Roseline Tourny présente les comptes administratifs 2018.

CCAS : Le compte administratif du CCAS laisse apparaître un solde positif de 1104.50€.

Eau et assainissement : Le compte administratif eau et assainissement laisse apparaître, dans sa section fonctionnement un solde positif de 12 971.24 € et dans sa section investissement un solde positif de 106268.57 €. Bilan global : solde positif de 134 131.66 €

Budget communal : Le compte administratif principal de la commune laisse apparaître dans sa section fonctionnement un solde positif de 132 599.02 € et dans sa section investissement un solde positif de 16 380.58€. Bilan global : solde positif de 176 104.13 €. Lors du vote Mr Fanget, maire, quitte la salle du conseil. Les comptes administratifs des 3 budgets sont adoptés à l'unanimité.

**Affectation des résultats :** Le budget principal, dans sa section fonctionnement, présente un solde positif de 132 599.02€. M. le maire propose d'affecter la somme de 30 000€ à la section investissement du budget primitif 2019. Le conseil municipal valide cette affectation à l'unanimité.

**Délibération autorisant la nomination d'un troisième adjoint**

Monsieur le Maire fait part au conseil de la nécessité de procéder à l'élection d'un troisième adjoint compte tenu des travaux importants à réaliser cette année pour la partie voirie et assurer la mise en place des projets futurs ( bâtiment réserves incendie,.etc ..)

Après avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de valider cette nomination.

**Election du troisième adjoint – Appel à candidature**

Monsieur Franck Trouiller présente sa candidature. Un premier tour de scrutin est organisé, Mr Trouiller recueille 7 voix pour et un bulletin blanc.

Monsieur le Maire déclare Mr Franck Trouiller élu et lui donne délégation pour les domaines de voirie et bâtiments.

**Délibération Montant de l'indemnité du troisième adjoint**

Après avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer au 3<sup>ème</sup> adjoint une indemnité identique à celle des autres adjoints.

**Questions diverses**

**Auberge - chaudière** L'entreprise Buniazet a changé le condensateur du moteur de la vis sans fin qui était bloquée par des résidus de plastique. Un achat de granulés de bois est en cours auprès de l'entreprise Barralon.

**Auberge candidats** Monsieur le maire fait part des différents dossiers de candidatures, aucun dossier ne satisfait complètement les souhaits des élus. Il est décidé de relancer une consultation. Une discussion

s'engage ensuite sur le devenir de ce bâtiment communal. Ce point sera de nouveau abordé lors d'un prochain conseil

**Réservoir des Rochettes** Concernant les queues de renards obstruant une canalisation, des devis sont en cours.

**Reseau AEP** Consommation d'eau 13 mètres cube jour en moyenne ce mois de février. Des travaux de suivi du réseau ont eu lieu au Moulinon, au surpresseur de la Combe et à Champet, par l'entreprise Pilat travaux publics. Les différents branchements demandés en 2018 sur le réseau AEP ont tous été réalisés.

**Fibre optique** Un courrier commun avec la commune de La Versanne a été envoyé au président du SIEL, en effet des retards sur le planning prévu deviennent préoccupants.

**Parc du Pilat** La pose de traverses a été réalisée par le parc du Pilat sur chemin de la croix de la Pause. Ces travaux sur le chemin mitoyen entre Bourg-Argental et Thélis-la-Combe ne donnent pas entière satisfaction, nous suivrons ce dossier avec le Parc du Pilat.

**Cérémonie de la commémoration du cessez le feu en Algérie** La population est invitée à se joindre aux anciens combattants le dimanche 24 Mars 2019 à 11 h. La cérémonie aura lieu place Philippe Serindat avec les FNACA de Graix et Thélis-la-Combe.

**Projets Antenne** l'étude se poursuit

**Chemin de Marlioux** L'échange de terrain avec Mme Blachon en vue de l'agrandissement du chemin est prévu le 20 mars prochain en l'étude notariale de Maître Zayer.

**Chemin de la Crapaudière** la convention est validée par le conseil municipal de Colombier. L'entreprise Borne TP est chargée des travaux.

**Elections européennes** Mr le maire rappelle de la date du 26 mai 2019 et demande aux conseillers d'être présents en mairie ce jour.

Séance levée à 22h00